

DOG POLICY

Chez Ginkgo Solutions Luxembourg nous aimons les chiens,
et nous croyons qu'ils peuvent favoriser un lieu de travail plus convivial et plus heureux !
Cependant, il y a quelques règles à respecter car notre espace de travail est avant tout un espace
professionnel !*

1. ZONES AUTORISÉES POUR LES CHIENS :

Bureaux privés uniquement. Les chiens ne sont pas autorisés sur les meubles tels que les sièges, bancs, tables... Ils doivent être tenus en laisse lors des passages dans les espaces communs.

2. CHIENS PROPRES :

Les chiens doivent être complètement vaccinés et exempts de parasites. Le dossier vétérinaire doit être toujours à jour. Les chiens malodorants et mal entretenus sont interdits. En cas d'accident, les propriétaires doivent également nettoyer et désinfecter immédiatement après leur animal de compagnie.

3. CHIENS ÉDUQUÉS :

Les chiens ne sont pas autorisés à aboyer, à se battre avec d'autres chiens, à être agressifs, à se mettre en danger ou à mettre en danger les autres, à faire des dégâts, **à uriner et faire leurs besoins dans les bureaux ou les espaces ouverts**, à endommager des biens ou à ennuyer leurs collègues de quelque manière que ce soit. Les jouets qui produisent des sons forts ou grinçants sont également interdits.

4. BESOINS DU CHIEN :

Veillez apporter votre propre bol d'eau pour votre chien. Merci de ne pas utiliser les récipients utilisés par les humains. Il est obligatoire de placer une protection au sol et sous la gamelle (serviette, tapis...)

Nom :
Prénom :
Entreprise :

5. RESPONSABILITÉ :

Le propriétaire est responsable à 100% du comportement, du bien-être, de l'hygiène et du bonheur de son chien lors de sa présence dans nos locaux, les chiens doivent toujours être surveillés. Les propriétaires seront tenus responsables de toutes les dépenses et du nettoyage résultant du comportement de leur animal de compagnie.

6. PEUR DES CHIENS ET DES ALLERGIES :

Les espaces de travail adaptés aux chiens sont pour tout le monde. Comme certains collègues peuvent craindre les chiens ou en être allergiques, **assurez-vous que votre chien soit tenu à l'écart, en laisse et ne court pas vers les étrangers qui pourraient en avoir peur et les garder dans votre bureau privé.**

Si l'une des règles ci-dessus n'est pas suivie ou si les chiens perturbent l'environnement de travail, le personnel de Ginkgo peut demander au membre de retirer à tout moment et sans préavis le chien de l'espace pour une durée illimitée.

* L'accès d'un animal de compagnie au sein des locaux doit être approuvé au préalable par votre employeur

Date :

Signature :